

# Le savoir-faire de Veraseta est mis en exergue

■ L'éditeur reçoit le label "Entreprise du patrimoine vivant".

**V**ERASETA est à l'honneur. Cet éditeur classique haut de gamme de tissus d'ameublement, qui est aussi tisseur, implanté à Charlieu, dans la Loire, vient de se voir décerner le label «Entreprise du patrimoine vivant». Il est délivré par le ministère de l'Economie aux entreprises possédant des savoir-faire rares, ayant un lien avec une histoire industrielle ou artisanale locale. Outre la reconnaissance et la notoriété qu'il procure, ce label s'accompagne aussi d'aides fiscales et de soutien à la création. «*Nous tissons encore des petites séries sur des métiers à navette. Dans un contexte de mondialisation, d'uniformisation, ce label est pour nous une véritable reconnaissance de notre travail et un atout pour l'export, car cette notion patrimoniale est importante pour nos clients*», observe Pierre Lorton, petit-fils du fondateur et dirigeant de l'entreprise. Il est secondé par son neveu, Franck Lorton.

«*Outre nos propres collections de taffetas, failles, satins, rayures et damassés de soie, que nous vendons dans le monde entier, y compris à des musées pour des restaurations, nous diffusons également des collections de soie fabriquées artisanalement en Inde, ainsi que la ligne John Boyd de tissus de crin, fabriquée en Angleterre*», indique Pierre Lorton. La société travaille aussi pour la réalisation de costumes. C'est elle, notamment, qui a produit les tissus de certaines des robes de Marie-Antoinette

dans le film de Sofia Coppola. C'est aussi elle qui a produit les rideaux du salon rouge de l'hôtel Matignon. «*Avec 182 coloris de taffetas de soie ou 107 de satin de soie, nous essayons de différencier notre offre pour faire face à la mondialisation. C'est un combat quotidien, mais nous misons sur nos savoir-faire*», souligne le dirigeant.

CATHERINE PAYEN ●



**TISSUS D'AMEUBLEMENT VERASETA.**  
Le label est décerné aux entreprises possédant un savoir-faire "rare".